



Nations Unies  
ALGÉRIE



Le Système des Nations Unies en Algérie

**ENSEMBLE**  
POUR UN **DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE**



Nations Unies  
ALGÉRIE

Le Système des Nations Unies en Algérie

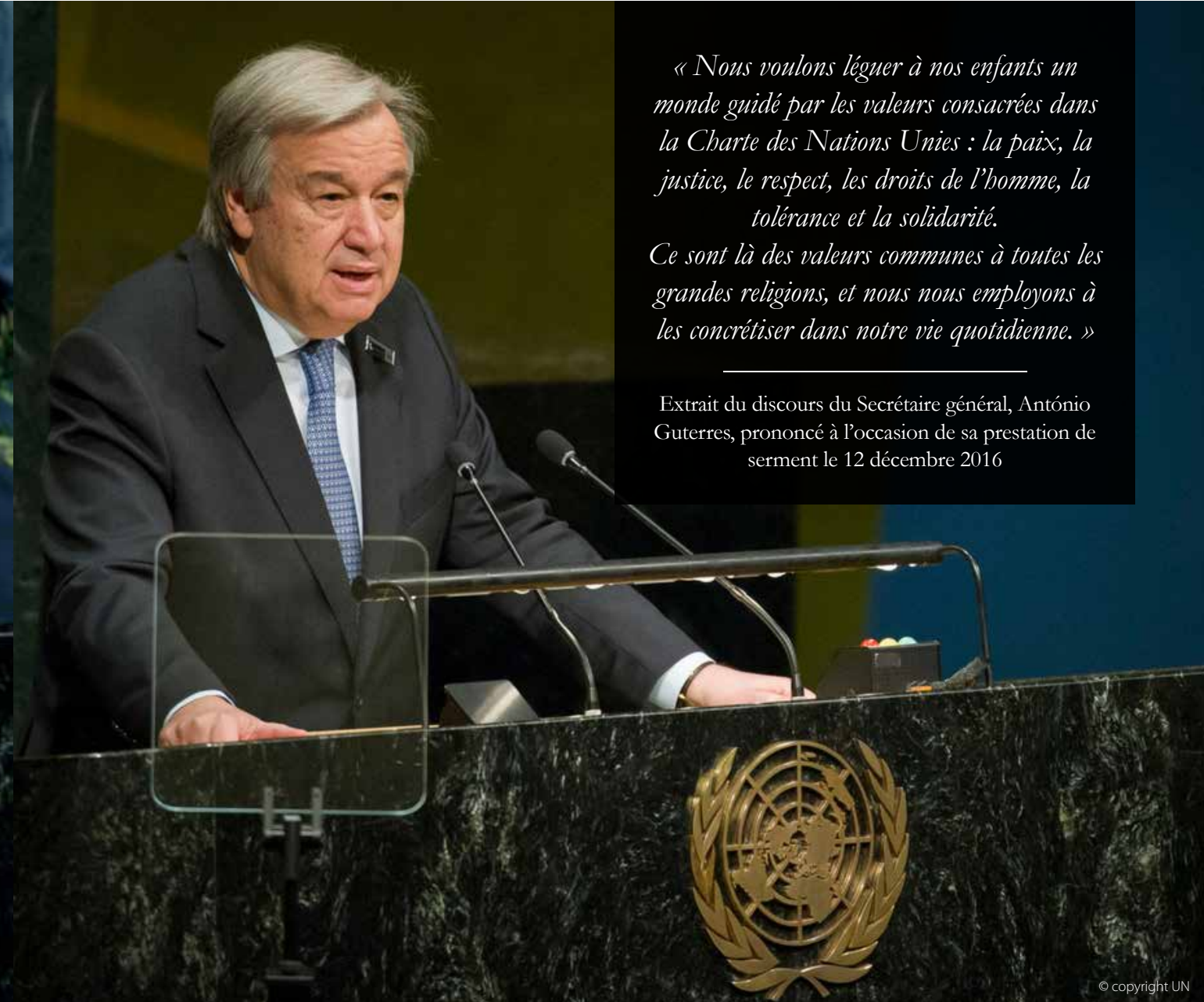
ENSEMBLE  
POUR UN  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



*« Membre actif de la grande famille des Nations Unies, l'Algérie, fidèle à son histoire et à ses convictions, a toujours contribué, et continuera à le faire en coopération avec le système des Nations Unies, à la promotion des idéaux de paix et des relations pacifiques entre les Etats et les nations... »*

Extrait du message de félicitation adressé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à António Guterres, à l'occasion de son élection au poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le 13 octobre 2016

© copyright UN



*« Nous voulons léguer à nos enfants un monde guidé par les valeurs consacrées dans la Charte des Nations Unies : la paix, la justice, le respect, les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité. Ce sont là des valeurs communes à toutes les grandes religions, et nous nous employons à les concrétiser dans notre vie quotidienne. »*

Extrait du discours du Secrétaire général, António Guterres, prononcé à l'occasion de sa prestation de serment le 12 décembre 2016

© copyright UN





# Préface

## *Le Développement Durable au cœur de la coopération Algérie – Nations Unies*

Depuis plus de soixante-dix ans, les Nations Unies n'ont cessé d'œuvrer pour le développement bénéfique à tous, et ce dans le respect absolu de la souveraineté des nations et des peuples. L'agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 sont au cœur du travail des Nations Unies, traduits par la mise en place de programmes et d'actions qui n'ont d'autres objectifs que d'améliorer les conditions de vie des peuples à travers le monde.

Les relations entre l'Algérie et l'Organisation des Nations Unies (ONU) remontent à 1955, année d'inscription de la question algérienne à la dixième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. **L'Algérie a entériné cette démarche en devenant le cent-neuvième membre de l'ONU le 8 octobre 1962 suite à l'indépendance glorieuse du pays. Depuis plus de cinquante ans d'adhésion au Nations Unies, l'Algérie s'est distinguée par son appui à la résolution pacifique de crises internationales et régionales, et par ses contributions aux débats internationaux sur les agendas globaux de développements.**

A ce jour, le Système des Nations Unies (SNU) en Algérie rassemble quatorze agences, fonds et programmes présents sur le terrain et mettant son expertise à disposition du Gouvernement et du peuple Algérien. **Le SNU fournit aux partenaires nationaux une expertise technique de haute qualité, un réseau de connaissance mondial et régional ainsi qu'une plateforme de partage**

**d'expériences, grâce à sa présence dans plus de 130 pays.**

**Le Cadre de Coopération Stratégique entre le Gouvernement Algérien et les Nations Unies pour 2016-2020 se focalise sur quatre axes stratégiques de coopération en alignement avec les priorités nationales :**

- la diversification économique ;
- le développement social ;
- la bonne gouvernance ; et
- la préservation de l'environnement.

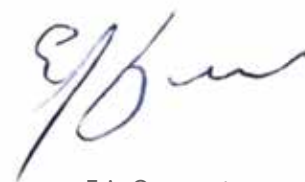
Ayant atteint la quasi-totalité des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui avaient été fixés par l'ONU en 2000, **l'Algérie a d'ores et déjà amorcé la transition vers la mise en œuvre des ODD** à l'horizon 2030, d'où l'importance de partager les bonnes expériences avec d'autres pays et de les promouvoir à travers le Système des Nations Unies. Nul ne peut achever les Objectifs d'un véritable développement durable et équitable sans tirer parti du potentiel des femmes et de l'énorme énergie des jeunes qui constituent la majorité de la population algérienne. C'est pour cela qu'aux quatre grands axes de coopération entre l'Algérie et les Nations Unies, s'ajoutent deux thématiques transversales : la jeunesse et la dynamisation de la coopération Sud-Sud.

La révision constitutionnelle de 2016, le Programme du Président, le Plan d'action du Gouvernement et le

nouveau modèle de croissance à l'horizon 2030 intègrent les dimensions de durabilité économique, sociale et environnementale qui sont au centre des Objectifs de Développement Durable. Ces objectifs ambitieux requièrent une approche multisectorielle et une coordination entre tous les acteurs. Mais n'oublions pas que c'est l'engagement et le leadership de chacun qui fera la différence.

Afin de mieux répondre aux défis des ODD, le Secrétaire Général des Nations Unies, M. António Guterres, a entamé une réforme approfondie du fonctionnement du système onusien. Ceci se traduit par une plus grande coordination de l'ensemble des entités onusiennes avec plus d'efficacité opérationnelle.

Dans cet esprit, le SNU continuera d'être un partenaire de développement de confiance pour l'Algérie en vue de promouvoir un accès égal aux dividendes du développement et pour l'accompagner dans la formulation et la mise en œuvre d'une approche intégrée pour un monde juste et durable qui « **ne laisse personne pour compte** ».



Eric Overvest

Coordonnateur Résident  
du Système des Nations Unies- Algérie



© copyright UNIC



# QU'EST-CE QUE LES ODD ?

Durant le Sommet sur le développement durable le 25 septembre 2015, les États membres de l'ONU (dont l'Algérie) ont adopté un nouveau programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend un ensemble de **17 objectifs mondiaux** que les États s'engagent à atteindre d'ici-là. Les Objectifs de développement durable (ODD) sont **un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité**. Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités sans que personne ne soit laissé pour compte. Jusqu'à présent, les objectifs environnementaux et les objectifs de développement ont trop souvent suivi des voies parallèles. Leur association dans un programme global unique permet de reconnaître que le développement durable nécessite des progrès simultanés sur trois fronts, en ciblant les questions économiques, sociales et environnementales de manière intégrée.

Agenda intégré, universel et inclusif :

- **Agenda unique centré autour du développement durable ;**
- **Ancré dans les valeurs et principes promus par les Nations Unies ;**
- **Visant à ne laisser personne pour compte ;**
- **Tous les pays et acteurs sont concernés.**



Dès l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable et des ODD par les États membres, l'Algérie, à travers le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) et le Conseil National Économique et Social (CNES), a organisé en collaboration avec le Système des Nations Unies (SNU) et avec le leadership du PNUD, une **journée de sensibilisation aux ODD** en mars 2016 qui a rassemblé des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux.

Un **comité interministériel de coordination et de suivi des ODD**, présidé par le Ministère des Affaires Étrangères a été mis en place en septembre 2016. Il rassemble tous les secteurs gouvernementaux et a pour rôle d'assurer la prise en compte de ces ODD dans la planification nationale et le suivi et rapportage des réalisations. Au vu de l'engagement important de l'Algérie pour la mise en œuvre des ODD et de la volonté du SNU d'apporter un soutien adéquat à ces efforts, le SNU a proposé **une approche coordonnée pour appuyer la mise en œuvre des ODD**. Cette approche vise à appuyer la mise en œuvre des ODD par le Gouvernement Algérien et les parties prenantes nationales et cela dans le but de valoriser le rôle catalytique que ces derniers peuvent jouer pour identifier les défis de développement multisectoriels et venir en appui aux politiques nationales de développement.



# LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN ALGÉRIE

## EN BREF

Le Système des Nations Unies en Algérie se compose de quatorze agences, fonds et programmes spécialisés y inclus le Centre d'Information des Nations Unies (CINU)) ayant une présence nationale qui sont présentés dans cette brochure. Le Coordonnateur Résident (CR) a un rôle de représentation du Système des Nations Unies. Avec les représentants des agences résidentes en Algérie, ils constituent ensemble l'Equipe Pays des Nations Unies (United Nations Country Team). Le CR coordonne les activités opérationnelles à travers la formulation d'un cadre de coopération avec le Gouvernement Algérien incluant l'ensemble des agences et assure la cohérence inter-agences pour la mise en œuvre d'initiatives conjointes. De plus, il facilite la participation des agences non résidentes dans la formulation dudit cadre et la mobilisation de leur expertise. Les programmes d'appui de chaque agence s'inscrivent dans ce cadre et sont déclinés en programme de coopération spécifique à leur mandat.

Le CR est également responsable de disséminer et de communiquer sur les initiatives des Nations Unies au niveau global et national et il veille à la promotion des valeurs, principes et des normes de la Charte des Nations Unies. Enfin, il a aussi une responsabilité pour la sécurité du staff des Nations Unies dans le pays hôte.

Le CR est appuyé dans ses missions par le Bureau des experts de coordination, l'équipe de conseillers de sécurité et le Centre d'Information des Nations Unies dont il est aussi le Directeur.



### SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL (DSS)

Le Département des Nations Unies pour la Sûreté et de la Sécurité assure la protection du personnel des Nations Unies. Un personnel de sécurité est déployé auprès du Système des Nations Unies dans 117 pays, fournissant un soutien de sécurité et de sûreté à 120 000 membres du personnel des Nations Unies dont 250 présents en Algérie.

<http://undss-algeria.org/>

**AGENCES NON RÉSIDENTES** Le Système des Nations Unies fournit une expertise variée dans différents domaines à travers des entités spécialisées. La mobilisation de ces expertises ne nécessite pas toujours la présence d'une représentation de ces entités au sein du pays. Le Coordonnateur Résident assure la coordination avec ces entités à la demande du pays hôte et fournit un appui pour la mise en œuvre de leur coopération au sein du pays hôte.

Certaines agences non résidentes telles que UNESCO, UNOPS et UNODC mettent en œuvre des projets de coopération technique en Algérie.

### LE CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES À ALGER (CINU ALGER)

est une porte ouverte au public. Il permet à celui-ci de mieux comprendre le rôle des Nations Unies à travers la promotion et l'appui aux activités et objectifs de l'ONU dans le pays hôte et œuvre à sensibiliser les populations locales à des thèmes de portée mondiale. Pour ce faire, le CINU organise tout au long de l'année des événements à l'instar de journées portes-ouvertes et célébrations de journées internationales. Ces activités ont pour objectif de tisser des liens avec le public algérien afin qu'il soit informé et impliqué dans des questions liées au bien-être de la population et de la planète. Véritable source d'information et de documentation, le CINU apporte également un appui aux agences onusiennes dans leurs différentes activités.

<http://algiers.sites.unicnetwork.org/>





# NOTRE EXPERTISE COLLECTIVE AU SERVICE DE L'ALGÉRIE

CADRE DE COOPÉRATION STRATÉGIQUE (CDCS) ALGÉRIE/SYSTÈME DES NATIONS UNIES (2016-2020)



Axe 1 du CdCS:

Diversification économique

D'ici 2020

Effet 1 :

Les secteurs d'activité économique mettent en œuvre des stratégies de croissance orientées vers la diversification économique et le renforcement des capacités d'intégration économique et de création d'emploi



Axe 3 du CdCS:

Environnement

D'ici 2020

Effet 3 :

Le cadre de vie et la résilience des citoyens sont améliorés grâce à une gestion participative durable des écosystèmes naturels et urbains

Deux axes transversaux sur la jeunesse et la coopération sud-sud



Axe 2 du CdCS:

Développement social

D'ici 2020

Appui à l'amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité, notamment pour les catégories vulnérables, à l'amélioration de la condition de la femme.

**Effet 2.1 :** Un accès accru, inclusif et équitable à des services sociaux de qualité est offert à la population

**Effet 2.2 :** La promotion de la condition des femmes répond à celle de l'évolution du cadre normatif et légal et bénéficie de stratégies nationales suivies, évaluées et rendues visibles



Axe 4 du CdCS:

Bonne gouvernance

D'ici 2020

Effet 4 :

Les citoyens bénéficient d'un service public de qualité répondant à leurs attentes, soutenu par l'amélioration de la mise en œuvre des politiques publiques et une gestion moderne et participative

## QUELQUES RÉALISATIONS CLÉS PAR AXES STRATÉGIQUES

### 1. DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE :



- Appui à l'opérationnalisation de la stratégie de la pêche à l'horizon 2020
- Appui à l'autonomisation et l'emploi des jeunes à travers :
  - Renforcement de la cohérence et la coordination des politiques d'emploi au niveau local,
  - L'identification des potentialités économiques et des secteurs stratégiques permettant la création d'emplois et le développement local à Adrar et Médéa,

La formation de **100 cadres locaux**



accompagner **1610 jeunes** dans la création et la gestion de leurs entreprises



### 3. ENVIRONNEMENT :



- Appui à l'élaboration et la validation de la Stratégie et le Plan d'Action pour la Biodiversité
- Mise à jour du plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (PoPs)
- Assistance Technique en matière de gestion des feux de forêts.

### 2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL :



• Appui à l'éradication du Sida d'ici 2030 à travers l'appui à la stratégie de réponse nationale



• Mise en place de dossiers électroniques de vaccination pour le suivi et l'information en temps réel sur la vaccination des enfants (DEVAC)



• Appui à l'implication des collectivités locales dans la promotion du développement social au niveau communautaire (wilaya et APC)



• Appui à la participation politique des femmes dans les Assemblée élues à travers la création d'un réseau national de femmes parlementaires et la formation de

**100 parlementaires femmes** & **1500 élues locales**

au niveau national et local sur la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques



• Appui à la mise en place d'un laboratoire d'innovation au sein de l'Ecole Supérieure d'Informatique pour développer des outils et des applications pour les partenaires



• Appui au lancement de l'initiative : implication des hommes dans la protection et la promotion des droits des femmes.

### 4. GOUVERNANCE :



- Elaboration de diagnostics territoriaux participatifs dans **10 communes** modèles.
- Recommandations des acteurs locaux pour le **développement local** et la démocratie participative au niveau local (100 – 300 acteurs par commune).



## VOLET HUMANITAIRE EN ALGÉRIE : POUR APPORTER UNE AIDE AUX PLUS VULNÉRABLES



Distribution générale d'aliments, Camps des réfugiés sahraouis – Tindouf.  
© copyright PAM

Outre ses activités opérationnelles de développement, le Système des Nations Unies en Algérie **accompagne l'Algérie dans son assistance humanitaire multisectorielle** aux réfugiés sahraouis à Tindouf.

Depuis 1975, l'Algérie accueille les réfugiés du Sahara occidental répartis dans cinq camps situés près de Tindouf. Les agences des Nations Unies travaillent ensemble depuis 30 ans et en étroite collaboration avec le Gouvernement Algérien et les organisations non-gouvernementales nationales et internationales, pour fournir une assistance humanitaire aux réfugiés du Sahara occidental vivant dans les camps.

C'est dans ce cadre que le **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)**, le **Programme Alimentaire Mondial (PAM)**, et le **Fonds de Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)** apportent, aux côtés d'organismes nationaux et internationaux, une aide humanitaire aux réfugiés sahraouis les plus vulnérables dans les secteurs de : la protection, l'éducation, la santé, l'alimentation et la nutrition, l'eau et de l'assainissement, la fourniture d'abris et de moyens de subsistance. Le Croissant Rouge Algérien est l'un des partenaires stratégiques des agences onusiennes pour fournir cette assistance, avec un appui du Croissant Rouge Sahraoui.

Le UNHCR assure la coordination multi-agences et la réponse humanitaire globale. Présent à Tindouf depuis 1994 et conformément à son mandat, le UNHCR fournit une **protection internationale aux réfugiés sahraouis** et, avec ses partenaires, une aide vitale dans les cinq camps près de Tindouf. Le PAM, présent aux camps depuis 1986, assure la **couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des réfugiés** les plus vulnérables, et contribue à l'harmonisation des initiatives dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le PAM distribue des rations alimentaires aux réfugiés et aide à lutter contre la malnutrition et l'anémie dans les camps en fournissant des produits nutritionnels spéciaux aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. En plus, le PAM distribue une collation aux enfants dans les écoles primaires et les crèches, en plus de soutenir de petits projets innovateurs. L'UNICEF fournit un appui dans la **réhabilitation des établissements scolaires au sein des camps de réfugiés** et autres appui spécifiques pour améliorer le bien-être des enfants.

Les trois agences des Nations Unies entreprennent également des efforts pour **mobiliser des ressources supplémentaires** pour l'assistance aux réfugiés sahraouis, notamment auprès du Fonds Central pour les Interventions d'Urgence des Nations Unies (CERF) et auprès des bailleurs de fonds. Ces efforts se traduisent par une meilleure communication sur les besoins des réfugiés et des visites aux camps pour être mieux informé des conditions de vie de ces derniers. Ces efforts ont été multipliés suite aux inondations importantes qui ont touchés les camps de réfugiés en 2015 et 2016. Ainsi les agences humanitaires ont mobilisé plus de 5 millions de dollars américains en quelques mois pour répondre aux besoins d'urgence des réfugiés, notamment, pour des abris, de l'eau et de la nourriture.

L'Algérie connaît également une **situation de migration mixte** avec des milliers de réfugiés urbains et demandeurs d'asile, en particulier des pays d'Afrique subsaharienne. En tant qu'organisme onusien responsable de la protection internationale, ces réfugiés et demandeurs d'asile sont enregistrés, leur cas traités (RSD) et prise en charge par le UNHCR. Dans le but d'appuyer et accompagner le Gouvernement pour la mise en place d'un système national de protection pour les réfugiés, le UNHCR apporte une assistance technique de renforcement des capacités et de formation sur le droit des réfugiés et les principes de protection internationale, et aussi travaille en étroite collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile qui envisagent le rapatriement volontaire et ceux admis pour la réinstallation dans un pays tiers.

**C'est parce que l'aide humanitaire est un effort commun qui nécessite la contribution de tous, que les agences des Nations Unies comptent sur le soutien de leurs différents partenaires pour la mise en œuvre de ces programmes.**





## CÉLÉBRATION CONJOINTE DE JOURNÉES MONDIALES : UNE OPPORTUNITÉ POUR LE PLAIDOYER ET LA SENSIBILISATION À LA CHARTRE DES NATIONS UNIES

En plus, de programmes spécifiques de coopération et d'appui, le Système organise également des actions conjointes de sensibilisation pour promouvoir **les normes, principes et valeurs des Nations Unies** en collaboration avec les institutions publiques algériennes.

Le 24 octobre de chaque année, est célébrée la **Journée des Nations Unies** conjointement avec le Ministère des Affaires Etrangères. Cette célébration revêt un caractère particulier étant donné que celle-ci a pour but de promouvoir les valeurs et principes de la Charte des Nations Unies et l'attachement de l'Algérie à ces derniers.

La célébration d'autres journées internationales a également été l'occasion de plaider en faveur des valeurs, normes et principes des Nations Unies. Ainsi la célébration de la **Journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes** (25 novembre) a permis d'organiser une importante campagne de sensibilisation du public en 2015 et 2016, venant en appui à la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles.

En décembre 2016, la célébration de la **Journée mondiale de lutte contre le Sida** a été organisée en partenariat avec les médias, le Gouvernement Algérien et une trentaine d'ONG de la jeunesse. Cette célébration a connu un véritable élan de solidarité à travers une campagne nationale de prévention du sida et l'organisation d'une chaîne humaine contre le sida dans 48 villes Algériennes.

Dès l'adoption de l'Agenda 2030, le Système des Nations Unies (SNU) a mené une campagne d'une semaine pour faire connaître les ODD à travers les médias. Cette campagne a été menée dans le cadre du « **Social Good Summit** » (25 septembre-2 octobre 2015). Ce sommet réunit chaque année une communauté animée de citoyens mondiaux et de leaders de la pensée progressive autour d'un thème commun relatif au monde dans lequel nous voulons vivre d'ici 2030.

Le Système des Nations Unies en Algérie (SNU) et le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) ont procédé, le 17 mai 2017 - au **lancement officiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) en langue Tamazight**, qui s'inscrit entièrement dans l'esprit des ODD, notamment celui de l'inclusion et de l'universalité.



Célébration du 70e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, octobre 2015.



Lancement officiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) en langue Tamazight, mai 2017.



Journée mondiale de lutte contre le Sida, (Compagne Yed fel Yed), décembre 2017.



Journée internationale de la jeunesse, août 2015







Au service  
des peuples  
et des nations

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT • PNUD

Au service des peuples et des nations

[www.dz.undp.org/](http://www.dz.undp.org/)

[www.facebook.com/UNDPAlgeria/?fref=nf](https://www.facebook.com/UNDPAlgeria/?fref=nf)


Présent en Algérie depuis 1977, le **Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)** est l'agence principale de l'ONU en charge de la lutte contre la pauvreté et les inégalités à travers le monde. De par son mandat et son large réseau mondial, il prône des approches multisectorielles et mobilise l'expertise spécialisée des agences onusiennes et des centres d'excellences pour accompagner le Gouvernement dans sa réponse aux défis d'un véritable développement durable qui est juste, équitable, inclusif et qui protège la richesse environnementale.

### PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

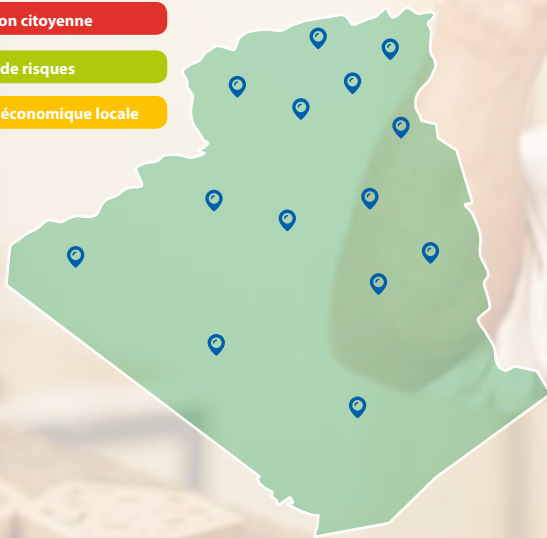
Avec les méthodologies avérées et innovantes, il renforce les capacités de leadership et de gestion au niveau local.

 Module de formation de la gestion locale

 Participation citoyenne

 Gestion de risques

 Développement économique locale




Les priorités de travail en appui du Gouvernement Algérien se focalisent sur :

 **Accélérer le développement local** avec une plus grande participation citoyenne

 **Renforcer le rôle des femmes élues** dans la gestion des affaires publiques

 **Œuvrer à la protection de la richesse en biodiversité** et en patrimoine culturel

 Soutenir les politiques locales de **l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes** dans une économie plus diversifiée

## QUELQUES RÉSULTATS CLÉS ATTEINTS PAR LE PNUD EN ALGÉRIE

# 1600 jeunes

des wilayas d'Adrar et Médéa **ont été accompagnés** sur la **création et gestion** de leurs entreprises et **une centaine de formateurs assurent** la réplication avec les manuels et la mise en réseau des jeunes entrepreneurs.

# 850 femmes élues

dans **12 wilayas** ont été formées dans les domaines de la **démocratie participative**, le **partenariat** Autorités locales - société civile, la **décentralisation** et la **gestion** des services publics locaux, la **communication** publique et la communication de crise.

Appui technique aux **plans d'aménagement** des Parcs Culturels qui couvrent **43% du territoire algérien** pour mieux préserver la **biodiversité** et **promouvoir le tourisme durable**.

Appui technique aux **stratégies de préservation de la biodiversité** et de **gestion intégrée des zones humides**, ainsi que de **développement durable** de la **pêche et de l'aquaculture**

La promotion de la **Coopération Sud-Sud** à travers des **séminaires internationaux**, par exemple dans le domaine de la **réinsertion sociale des détenus**





FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE • UNICEF  
Pour chaque enfant, une enfance, une voix, un avenir  
[www.unicef.org/algeria/](http://www.unicef.org/algeria/)

Depuis 70 ans, le **Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)** s'efforce d'améliorer la vie des enfants et de leur famille. Les équipes de l'UNICEF œuvrent avec leurs partenaires à travers le monde pour que soient respectés les droits de chaque enfant. Présent en Algérie depuis 1962, l'UNICEF agit avec ses partenaires algériens et internationaux pour le respect des droits et le bien-être de tous les enfants vivant en Algérie, en particulier les plus vulnérables. Travaillant en étroite collaboration avec les institutions nationales, les associations, les universités, les médias et le secteur privé, l'UNICEF soutient les priorités définies par l'Etat Algérien pour l'enfance. A travers ses programmes, l'UNICEF accompagne l'Algérie dans ses efforts pour :

- L'amélioration de la qualité de l'éducation et des services de santé ;
- La lutte contre la mortalité infantile et maternelle ;
- Une meilleure prise en compte des enfants vivant avec un handicap,
- La protection et le développement des enfants et des adolescents, filles et garçons.

L'UNICEF contribue également à l'aide d'urgence aux enfants et aux familles affectées par des catastrophes naturelles ou autres situations humanitaires, à l'image de l'action menée lors du tremblement de terre de Boumerdes en 2003, ou en faveur des enfants sahraouis vivant dans les camps de réfugiés à Tindouf. En coopération avec les autres agences des Nations Unies et tous ses partenaires, l'UNICEF contribue à la réalisation

par l'Algérie des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

Dans le cadre de son programme de coopération 2016-2020 avec l'Algérie, l'UNICEF concentre son appui aux priorités suivantes :

- Améliorer la qualité et généraliser les services à destination des nouveaux nés, des tout petits et de leurs parents (crèches, services préscolaires, éducation parentale, santé néonatale et maternelle et prévention du handicap) ;
- Renforcer les mesures de protection des enfants, la prévention de la violence touchant les enfants et les adolescents, filles et garçons, et la réponse à l'échec scolaire ;
- Produire des données détaillées et fiables concernant les enfants vulnérables et favoriser l'acquisition de nouveaux savoirs et l'adoption d'approches pour remédier à ces situations ;
- Sensibiliser un large public aux droits de l'enfant, à travers la mobilisation des partenaires et l'engagement de personnalités à l'instar de ses deux ambassadeurs de bonnes volontés, la championne de Judo, Salima Souakri, et le footballeur Madjid Bougherra.
- Maintenir et renforcer l'aide humanitaire fournie aux enfants sahraouis vivant dans les camps de réfugiés à Tindouf notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

## QUELQUES RÉSULTATS CLÉS DE L'UNICEF EN ALGÉRIE :

Dans le cadre de la réforme pédagogique engagée par le ministère de l'Éducation Nationale, l'UNICEF a contribué à la **généralisation de la formation des inspecteurs et des enseignants du primaire** et du moyen à une pédagogie nouvelle où l'enfant est acteur de son apprentissage.

Dans les camps de réfugié sahraouis, chaque année, plus de **22,000 enfants âgés de moins de 5 ans sont vaccinés** grâce à la fourniture de vaccins et la formation des personnels de santé.

Par son appui au Ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière, l'UNICEF a contribué à **l'adoption par l'Algérie en 2015 et 2017 de nouvelles approches pour la réduction de la mortalité de la mère et du nouveau-né.**

Depuis janvier 2016, suite aux intempéries récurrentes subies par les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, la **mobilisation des donateurs**, a permis à l'UNICEF et ses partenaires de **reconstruire 15 écoles**. L'UNICEF fournit **régulièrement du matériel scolaire à plus de 40,000 enfants** leur permettant ainsi de continuer à apprendre .

L'**appui technique et financier** de l'UNICEF permet de régulièrement mettre à jour les indicateurs essentiels concernant la situation des enfants et des femmes en Algérie ; de nouvelles méthodes ont été acquises pour la **mesure de la pauvreté affectant les enfants.**

Le **partenariat avec le Ministère des affaires religieuses** et des wakfs a permis la **formation de plus de 400 «mourchidats»** ou guides religieux à l'information des femmes et des mères concernant le bien-être et la santé de l'enfant.

Dans le cadre du travail entrepris pour améliorer la protection des enfants, l'UNICEF et ses partenaires dont le Ministère de la solidarité nationale de la famille et de la condition de la femme, ont mené depuis 2015 **deux campagnes nationales pour la prévention de la violence faite aux enfants**. Celles-ci ont permis de sensibiliser des millions de personnes grâce à l'engagement des partenaires, des médias nationaux, l'utilisation des réseaux sociaux et la diffusion de messages SMS.



Centre d'accueil de la petite enfance équipé par l'UNICEF Algérie à Ouled Brahim , wilaya de Médéa.  
© copyright UNICEF







L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL • OIT

*Un travail décent, qui préserve la dignité de chaque être humain est la clé de la paix et de la justice sociale*

[www.ilo.org/addisababa/about-us/offices/algiers/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/addisababa/about-us/offices/algiers/lang--fr/index.htm)

L'**Organisation Internationale du Travail (OIT)** a pour vocation de promouvoir la justice sociale, les droits de l'homme et les droits au travail reconnus internationalement.

En Algérie depuis 1967, où elle a établi son bureau pour les pays du Maghreb, l'OIT œuvre en étroite collaboration avec les représentants du Gouvernement, des employeurs et des travailleurs à :

- La promotion de l'entrepreneuriat et plus particulièrement l'entrepreneuriat féminin
- La promotion de l'employabilité des jeunes grâce à des actions de coordination intersectorielle au niveau local;
- La facilitation de la transition université – monde du travail ;
- La promotion de la protection sociale et du dialogue social à travers la coopération Sud-Sud pour le partage d'expériences.



Projet Aamal – Comité de sélection, Annaba.  
© copyright OIT



## ACTIONS & RÉALISATIONS

### Promotion de l'emploi et développement de l'entrepreneuriat

En 2016 et 2017, **accompagnement** d'au moins **15 institutions et fournisseurs de services** aux femmes et aux jeunes pour promouvoir l'entrepreneuriat. Plus de **120 formateurs des services publics et d'associations** ont été formés sur les outils développés par le OIT pour **promouvoir l'entrepreneuriat** (Gérer mieux votre entreprise (GERME) ; Formation Genre et Entrepreneuriat ensemble (GET AHEAD), et Improve your exhibiting skills (IYES). Grâce à des formations assurées par les formateurs certifiés (70% des participants), **plus de 1692 femmes et 1200 jeunes entrepreneurs** ont été ciblés **dans** au moins **26 wilayas**.

Mise en œuvre d'un **processus d'autodiagnostic** basé sur l'approche genre des services des institutions **d'appui aux entreprises publics et privées** (méthode «FAMOS»). Les équipes participantes ont été appuyées et suivies dans la mise en place des mesures propres permettant d'améliorer leurs services.

Introduction d'un programme de **cours sur l'entrepreneuriat au sein des universités algériennes**, transversal à toutes les facultés, sur la base du programme «CLE» pour Comprendre L'Entreprise développé par le OIT.

**Soutien**, en coordination avec les Directions de l'emploi et de l'action sociale des wilayas de Annaba et de Khenchela, à des projets associatifs (**27 projets**) visant à **améliorer l'employabilité** et l'insertion professionnelle des jeunes au niveau local dans des secteurs tels que l'agriculture et l'élevage, l'écotourisme, l'artisanat, les sports.

Réalisation de plusieurs études et analyses pour élargir la base de connaissance sur les filières porteuses et les opportunités de **création de micro-entreprises au niveau local** ou national, la transition université-monde du travail et les besoins en compétences des entreprises.

Organisation de la **1<sup>ère</sup> Caravane d'appui à l'entrepreneuriat féminin** en partenariat avec le Ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme et qui a permis à 4 875 femmes dans 6 wilayas (Batna, Chlef, Setif, Tizi Ouzou, Oran, Mostaganem) d'être informées sur les services existants d'appui aux entrepreneuses.

Mise en place des **premiers Clubs de Recherche d'Emploi en Algérie** spécifiquement dédiés au coaching des jeunes chômeurs diplômés issus de l'enseignement supérieur.

### Protection sociale

**Renforcement des capacités pédagogiques** de l'Ecole Supérieure de la Sécurité Sociale d'Alger.

Activités de **renforcement de capacités au Centre international de formation** de l'OIT à Turin.

### Dialogue social

**3 Ateliers de partage d'expériences** entre l'Algérie et les pays d'Afrique francophone en matière de protection sociale et de dialogue social.





L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION • FAO

[www.fao.org/countryprofiles/index/fr/?iso3=DZA](http://www.fao.org/countryprofiles/index/fr/?iso3=DZA)

L'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), œuvre à améliorer la productivité agricole et à offrir une meilleure qualité de vie aux populations rurales afin que tout être humain ait sa sécurité alimentaire garantie.

Tout au long des 70 ans de collaboration entre l'Algérie et la FAO, de nombreux projets ont été réalisés dans tous les domaines de l'agriculture, depuis l'agriculture familiale à la gestion des forêts, en passant par l'aquaculture et la pêche artisanale, l'emploi rural ou encore la préservation du patrimoine génétique des races algériennes d'élevage, etc.

A travers ces projets, nous œuvrons à améliorer durablement les conditions de vie de la population algérienne, en particuliers les femmes, les jeunes et la population rurale et ce en améliorant son alimentation, les revenus qu'elle tire de l'agriculture, en développant le milieu rural tout en préservant l'environnement.

Les trois axes prioritaires de la FAO en appui au Gouvernement Algérien sont :

- Appui à l'amélioration durable des performances techniques, économiques et sociales
- Appui à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles physiques (sols, eau) et biologiques (végétales et animales)
- Appui à l'adaptation du cadre institutionnel et renforcement des capacités



Plantation pins pignons avec la conservation des forêts, Constantine.  
© copyright FAO



**Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO)**

La Commission de Lutte Contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a été créée en vertu des dispositions de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO. L'Accord portant création de la CLCPRO est entré en vigueur le 25 février 2002. La CLCPRO, dont le siège est à Alger, est composée de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest : Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie. Elle a pour objectif de «promouvoir sur le plan national, régional et international toutes actions, y compris la recherche et la formation en vue d'assurer une gestion rationnelle et durable de la lutte préventive et faire face aux invasions du criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat, regroupant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord-Ouest».

<http://clcpo-empres.org/locust/index.php/fr/>

## QUELS SONT LES RÉSULTATS ACCOMPLIS PAR LA FAO EN ALGÉRIE ?

**Assistance technique** en matière de gestion des feux de forêt.

**Diagnostic** pour un **développement intégré et durable** du massif montagneux des Bibans.

Elaboration d'une **stratégie de mécanisation agricole** en Algérie.

Appui technique à l'exécution d'un programme de **développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture**.

Appui à la formulation de la stratégie national de développement de la **pêche** et de l'**aquaculture**.

Etude de **développement de la mobilisation de la ressource en eau** et économie d'eau.

Assistance technique pour la **promotion de la production de l'huile d'olive biologique** en Algérie.

Promotion de l'**emploi agricole décent des jeunes** en milieu rural dans les pays du Maghreb.

Projet **Collect Earth** sur la **surveillance nationale des forêts** et les systèmes d'information.

Promotion de la **collaboration sud-sud**, notamment la collaboration triangulaire Sultanat d'**Oman-Togo-Algérie** et l'envoi d'experts algérien au Togo.

Promouvoir le positionnement durable des OP pour une meilleure **intégration des petits agriculteurs** et agricultrices dans la chaîne des valeurs.

Implémentation de l'**agenda 2030 pour la productivité/ l'efficacité de l'eau** dans la région du Proche Orient et de l'Afrique du Nord.

Protection des végétaux, à travers la mise en place de mesure préventive pour la réduction du risque d'introduction et de propagation de *Xylella fastidiosa* et du charançon rouge, ou la lutte contre la mineuse de la tomate.

Renforcement des échanges forestiers, avec l'**organisation** de la **22 sessions de la Commission des Forêts** et Parcours en Afrique du Nord et au Proche Orient.

Ateliers thématiques nationaux et régionaux pour le **développement de l'exploitation durable** des produits forestiers non ligneux, des plantes aromatiques et médicinales, pour la gestion intégrée des bassins versants, la préservation de la race ovine Hamra, la formation de formateur aux techniques de pin pignon et de caroubier, le suivi intégré des cibles ODD.





L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) accompagne l'Algérie, depuis son indépendance dans la mise en œuvre des programmes sanitaires en harmonie avec les priorités nationales.

L'Organisation Mondiale de la Santé est l'agence technique des Nations Unies spécialisée, dans le domaine de la santé, dont le but est " d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible". Avec ses organes directeurs et ses instances spécialisées, elle exerce ses fonctions en tant qu'autorité directrice et coordonnatrice, dans le domaine de la santé par la définition des normes et des stratégies ainsi que les programmes de recherche en matière de santé. L'OMS appuie également, les pays à apporter une réponse rapide aux crises sanitaires de portée internationale. L'OMS prône la couverture sanitaire universelle et veille à promouvoir la santé et le bien-être de tous et à tous les âges de la vie, elle est convaincue que la santé de

tous les peuples est une condition fondamentale de la paix mondiale et que les résultats atteints par chaque État dans l'amélioration et la protection de la santé sont précieux pour tous.

La Stratégie de Coopération 2016-2020 signé avec le Gouvernement Algérien guide l'action de l'OMS en Algérie et contribue aux domaines prioritaires ci-après :

- Le renforcement du système de santé dans toutes ses composantes;
- Le renforcement des compétences;
- La lutte contre les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles par la promotion des comportements sains et la surveillance de ces maladies dans un cadre intersectoriel et multidisciplinaire ;
- La mise en œuvre du règlement sanitaire international et le renforcement de la préparation aux situations d'urgences et la riposte en cas de flambées épidémiologique et de crise.

## REPÈRES SUR LES RÉALISATIONS DE L'ALGÉRIE AVEC L'APPUI DE L'OMS

**Élimination du paludisme** dans les wilayas du **nord du pays** (1968-1985).

**Eradication de la dracunculose** : Certification de l'Algérie en 2007.

**Élimination de la poliomyélite** : L'Algérie a été déclarée libérée de la poliomyélite en novembre 2016.

**Accréditation du laboratoire** de la tuberculose, des mycobactéries et de la surveillance de la résistance aux antituberculeux, comme laboratoire supranational chargé du **contrôle de la qualité** et de la **supervision** des laboratoires de la région Africaine de l'OMS.

**Habilitation** par l'OMS des ports algériens à la délivrance de certificats en matière de **contrôle sanitaire des navires** dans le cadre Règlement Sanitaire International en mars 2015.

**Accréditation du laboratoire** des Entérovirus, rougeole et rubéole, comme laboratoire de surveillance de la poliomyélite en 2000 et de la rougeole en 2009.

**Le laboratoire National de Contrôle des Produits Pharmaceutiques** est le centre collaborateur de l'OMS depuis 2003.

L'**Institut Pasteur d'Algérie** et l'**Institut National de Santé publique** sont **habilités** pour la **gestion des risques** biologiques au laboratoire et pour le transport international d'échantillons biologiques dangereux depuis 2014.

Mise en place de mécanismes nationaux pour la **préparation, alerte et riposte en situation d'urgence** dans le cadre du Règlement Sanitaire International.

Le **Prix Tabac** et la Médaille de l'OMS pour la **lutte Antitabac** attribués à l'association algérienne «**El Badr**» en 2015.

Meilleure **connaissance de l'état de santé des algériens** à travers la conduite des enquêtes de santé publique.



Sensibiliser et renforcer la lutte antitabac en Algérie.  
 © copyright OMS



Confinement des souches de poliovirus, étape primordiale pour la certification Algérie polio Free.  
 © copyright OMS





LE PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA • ONUSIDA

*Mettre fin au SIDA: le droit à la santé sans discrimination ni stigmatisation*

[www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/algeria/](http://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/algeria/)

[www.facebook.com/ONUSIDAAlgerie/#](https://www.facebook.com/ONUSIDAAlgerie/#)

[twitter.com/ONUSIDAAlgerie](https://twitter.com/ONUSIDAAlgerie)

[www.youtube.com/user/ONUSIDAALGERIE](https://www.youtube.com/user/ONUSIDAALGERIE)

Créé le 1<sup>er</sup> décembre 1995 et présent en Algérie depuis 1999, Le **Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)** est un partenariat novateur qui vise à diriger le monde dans sa mission historique de mettre fin à l'épidémie de sida. Il a émergé comme un effort audacieux dans l'action coordonnée des Nations Unies et comme une forte mobilisation des parties prenantes visant à aider les pays à relever un défi urgent et complexe en matière de santé et de développement.

Au cours des années, ONUSIDA a évolué pour devenir un élément clé de l'écosystème du sida, offrant un pilotage, une orientation et une direction stratégique aux pays. Il est considéré comme la principale autorité mondiale sur l'épidémie du VIH, son économie et sa politique est un défenseur influent des ripostes fondées sur des ressources adéquates, des preuves scientifiques et une base juridique.

Domaines d'interventions d'ONUSIDA en Algérie :

- Soutenir la coordination, l'alignement, l'harmonisation et la mobilisation de ressources de la riposte au VIH/sida ;
- Améliorer la connaissance de l'épidémie du VIH/sida et des comportements ;
- Accélérer le ciblage, la qualité et l'intensification des interventions de prévention, de soins, de traitement et d'appui dans le sens de l'accès universel pour tous ;
- Renforcer des actions de lutte contre la stigmatisation des personnes infectées et affectées par le VIH ;
- Soutenir les efforts du pays et assurer la visibilité des progrès réalisés dans le cadre de la coopération sud-sud et autres forums globaux.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA RIPOSTE AU VIH/SIDA EN ALGÉRIE

**Mise en place d'un Comité National de Prévention et de Lutte contre les IST / SIDA (CNPLS) par décret exécutif du Premier Ministre.**

**Les décès** liés au sida **ont diminué** de manière significative de **37%** depuis **2010**.

Plus de 75% des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en Algérie étaient au courant de leur séropositivité en 2016, soit une hausse de 22% depuis 2015.

Augmentation exceptionnelle de l'accès au traitement, où la **couverture est passée** de 24% en 2010 à **76% en 2016**.

Promulgation de textes réglementaires ayant trait à la lutte contre la discrimination des PVVIH en milieu de soins.

Promotion de la coopération régionale à travers l'organisation de réunions régionales et la **mise en place du centre régional de recherche** et de coopération sur le VIH et la santé.





LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION • UNFPA

Investissons dans la santé et la jeunesse pour que les générations présentes et futures aient un avenir meilleur

[www.unfpa.org/data/transparency-portal/unfpa-algeria](http://www.unfpa.org/data/transparency-portal/unfpa-algeria)

[www.facebook.com/UNFPAALGERIA](https://www.facebook.com/UNFPAALGERIA)

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population œuvre dans le cadre des ODD à réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est accompli. L'UNFPA adopte une approche durable, qui priorise les aspects de prévention et l'usage optimale des ressources disponibles.

La promotion de la jeunesse, des femmes et l'égalité de genre sont au centre de la coopération entre l'Algérie et l'UNFPA qui a débuté en 1989. L'année 2017 démarre

le 6<sup>ème</sup> cycle de coopération, qui cible la qualité de la santé reproductive, la planification familiale, l'appui à la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, l'implication des hommes comme partenaires dans la prévention de la violence, l'analyse du contexte démographique pour capitaliser sur la structure de la population, et encourager la participation des jeunes et la société civile dans les programmes de développement durable.

## QUELQUES RÉSULTATS CLÉS ATTEINTS PAR UNFPA EN ALGÉRIE

**Formation de plus de 800** personnels du système de santé pour améliorer la qualité des soins de santé maternelle, reproductive et de planification familiale.

Appui au lancement et à la mise en œuvre du **programme national de dépistage du cancer du col** de l'utérus.

Appui au **renforcement de l'état civil CRVS** et de la collecte de données à travers le **territoire national**.

Dans le cadre du Projet Pan Arab sur la Santé de la Famille (PAPFAM)-2002, l'enquête réalisée par l'UNFPA avec un appui de la Ligue Arabe, est venue enrichir et compléter les données dans les domaines de la Santé et de la Population et des conditions de vie générale des populations.

Amélioration de la **disponibilité des données** et analyse des données **désagrégées par âge et sexe** à travers l'appui aux études/enquêtes et au **recensement de la population**, MICS, et Audit Genre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Etude réalisée dans le cadre du programme MDGF-2010-2013

Appui au premier **plan de lutte contre les violences sexuelles chez l'adolescente**. Appui à la stratégie nationale de **lutte contre la violence à l'égard des femmes**. Initiation de **l'engagement des hommes** dans la **prévention des violences basé sur le genre**.

Organisation de la **première conférence régionale sur le dividende démographique (DD)** et les investissements sur les jeunes et les femmes (2016) avait pour objectifs : a) Construire une compréhension commune sur le DD et identifier les options politiques pour atteler le DD ; b) Partager les expériences et les pratiques régionales sur le DD ; et c) Développer une feuille de route pour une action régionale et nationale. L'Algérie s'est engagée à développer sa feuille de route, et à organiser cet événement tous les deux ans.

Sensibilisation de **7,000 jeunes sur le comportement sain et le bien-être à travers l'éducation par les pairs**.

Provision de **l'expertise et production de matériel de communication** innovant pour les prestataires de services et les populations cibles (soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU), Cytopathologie, Colposcopie ; Matériels/Support de communication SR/PF; Document éducatif et de communication sur la puberté des jeunes filles).

Appui au programme de **protection de la personne âgée en situation de vulnérabilité**.



© copyright UNFPA



Bénévole adolescent du Y-PEER soutient la campagne sur l'implication des hommes dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes. © copyright UNFPA





L'Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (ONU Femmes), présente en Algérie depuis 2011, est chargée de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. De par son mandat, ONU Femmes vise à accélérer le progrès dans la réponse apportée aux besoins des femmes et des filles partout dans le monde et à appuyer les gouvernements dans l'adoption de normes internationales pour parvenir à l'égalité des sexes. Elle intervient dans cinq domaines programmatiques, parmi lesquels le renforcement de l'autonomisation économique des femmes et l'intégration de l'approche genre dans les processus de planification et de budgétisation au niveau national.

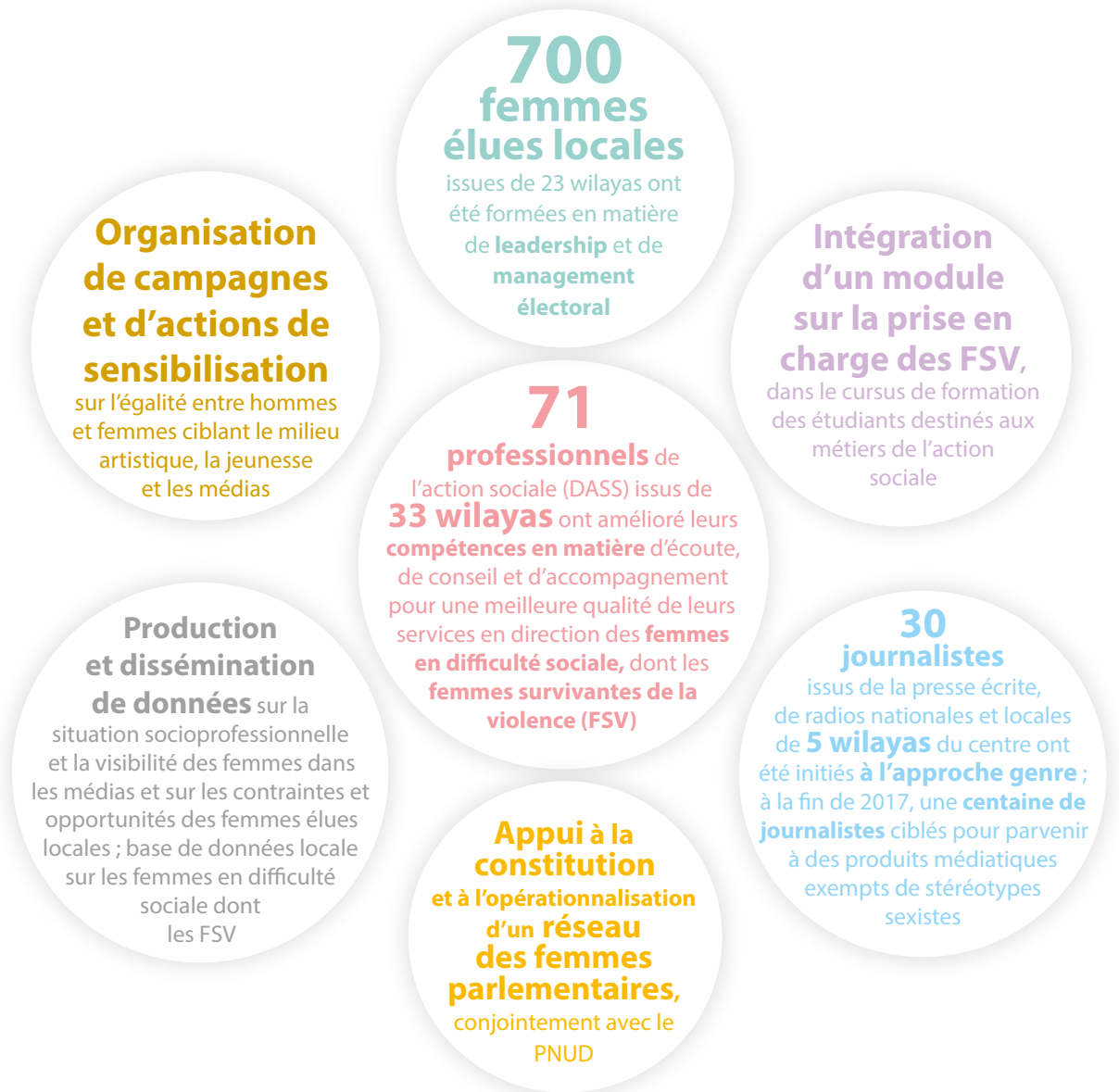
L'intervention d'ONU Femmes se focalise sur le « Renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes en Algérie » ; Le programme en cours s'articule autour des trois grands axes suivants :

- La promotion de la **participation politique des femmes aux assemblées élues**,
- Le renforcement de la **prévention et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles**,
- Le renforcement d'une **culture de l'égalité au sein de la société**.

Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes, Alger, Palais de la Culture, 25 Novembre 2016.  
© copyright ONUFEMMES



## QUELQUES RÉSULTATS CLÉS ATTEINTS PAR ONU FEMMES EN ALGÉRIE





[www.un-algeria.org/index.php/qui-sommes-nous/equipe-de-pays/agences-residentes/21-organisation-des-nations-unies-pour-le-developpement-industriel-onudi](http://www.un-algeria.org/index.php/qui-sommes-nous/equipe-de-pays/agences-residentes/21-organisation-des-nations-unies-pour-le-developpement-industriel-onudi)

L'**Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)** œuvre à la promotion de l'industrialisation durable pour que tous les pays atteignent la prospérité. Son but est que chaque nation et chaque être humain bénéficie de la croissance industrielle afin que les richesses soient partagées de façon équitable. L'ONUDI favorise le développement industriel inclusif et durable par : (i) la création d'une prospérité partagée, (ii) le renforcement de la compétitivité économique et (iii) la protection de l'environnement.

Ceci à travers :

- La réalisation de projets de coopération technique, de services consultatifs, d'analyse et de conseil stratégique,
- L'établissement et l'application de normes,
- L'organisation de forums pour le transfert des connaissances, les partenariats et le travail en réseau.

La coopération entre l'ONUDI et l'Algérie, entamée en 1966 a abouti à plusieurs programmes et projets communs dans le domaine industriel, un secteur clé pour l'économie Algérienne.

Ainsi, les priorités de travail en appui au Gouvernement Algérien se sont focalisées ces dernières années sur :

- L'amélioration de la compétitivité économique à travers :
  - La création et développement de consortiums d'exportation d'entreprises industrielles dans le secteur agro-alimentaire ;
  - L'appui à la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture ; et le soutien à l'industrialisation du secteur de la pêche (projet conjoint avec le PNUD et la FAO).
  - Le développement de clusters (ensemble d'entreprises) dans le cadre du projet « creative-mediterranean » relatif aux industries créatives et culturelles.
- La sauvegarde de l'environnement à travers diverses activités relatives à : la mise à jours du plan national de la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants ; l'appui au respect du protocole de Montréal ; la préservation des ressources en eau et dans le milieu industriel.

## QUELQUES RÉSULTATS CLÉS ATTEINTS PAR ONUDI EN ALGÉRIE

### Formation de 34 promoteurs de consortiums

(coopération entre entreprises). Sensibilisation de **200 entreprises** à potentiel exportatrices à l'approche consortium ; création de 8 consortium coachés au processus de développement consortium. **Formulation d'une proposition** de renforcement de la mise en œuvre d'un Fonds Spécial de Promotion des Exportations (FSPE) à travers le soutien à la création de consortiums d'exportation.

Organisation d'un atelier pour la **préservation de la nappe phréatique** de la Mitidja.

### Développement de Clusters: Cluster Petite Pêche de Boumerdes

(développement d'une unité de valorisation, conservation et distribution de la production). **Cluster aquaculture** (réalisation d'actions pilotes d'élevage d'huîtres et de moules). **Cluster d'entreprises d'exportation d'Oran/Associations : Le plan de maîtrise sanitaire et traçabilité** élaboré pour les établissements d'exportation et les règles sanitaires et les standards internationaux pour les exportations sont respectées.

Equipement de **deux entreprises détenant plus de 50% du marché national** de la climatisation pour leur conversion à une technologie non-HCFC.

Création de **deux clusters de Bijoutiers à Batna et des Dinandiers à Constantine: formations au profit des artisans des deux clusters.** Le projet « Creative-Mediterranean » s'associe à la CAM de Batna pour l'**ouverture du centre d'art et la bijouterie.**



Créé en 1965, l'**Institut Interrégional de Recherche des Nations Unies sur la Criminalité et la Justice (UNICRI)**, a pour mission d'aider les gouvernements et la communauté internationale à mettre en œuvre des politiques fondées sur l'Etat de droit à travers des thématiques spécialisées et techniques se rapportant à la criminalité, la justice, la gouvernance de la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Au travers, de multiples projets, mis en œuvre depuis le siège (Turin, IT) où l'un des huit bureaux régionaux établis en Afrique, Europe, Moyen-Orient et Asie, une coopération approfondie avec les Etats Membres engage de multiples ressources allouées à la réalisation des ODD.

Présent en Algérie depuis 2011, les axes de priorités de travail en appui au Gouvernement Algérien se focalisent sur :

- Le renforcement des capacités nationales en matière de gestion des risques sécuritaires, sanitaires et environnementaux impliquant des agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.
- Le soutien à la coordination intersectorielle des contreparties nationales pertinentes.
- L'Appui à l'adoption et la mise en œuvre de cadres juridiques, y compris réglementaires, pertinents et conformes aux normes et standards internationaux.
- Favoriser la coopération régionale.

## QUELQUES RÉSULTATS CLÉS ATTEINTS PAR UNICRI EN ALGÉRIE

Création d'un **comité national intersectoriel** «Equipe nationale de gestion des risques CBRN » **regroupant 12 ministères et entités gouvernementales.**

Soutien à la **préparation d'une évaluation nationale des besoins** disponibles en cas d'incident CBRN d'envergure.

Plus de **250 officiers** de police, gendarmerie, protection civile et douanes **formés** sous divers projets spécialisés.

Appui à la **création de « Formateurs des formateurs »** au sein de la **protection civile algérienne** en charge des programmes de formation nationaux.

Bilan 2016-2017 : **5 formations techniques, 2 réunions régionales et 6 réunions de sensibilisation** au niveau nationale.

Soutien à la **création d'Unités d'intervention d'urgence CBRN** au sein de la **Protection civile algérienne.**







L'AGENCE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS • UNHCR  
*Tous solidaires pour offrir une nouvelle vie aux réfugiés dans le monde*  
[www.unhcr.org/algeria.html](http://www.unhcr.org/algeria.html)

Le **Haut-Commissariat aux Réfugiés (UNHCR)**, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, est une organisation internationale humanitaire ; son travail en Algérie consiste principalement à mener des activités pour la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile. En effet, la mission première du UNHCR est de garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Les orientations stratégiques globales du UNHCR pour 2017-2021 mettent l'accent sur la protection, les réponses aux situations d'urgence et la promotion de l'inclusion et de l'autonomie. Le UNHCR compte mettre en œuvre ces stratégies globales avec l'engagement des acteurs clés en matière de développement, par la responsabilisation des personnes que le UNHCR assiste et enfin, par le biais de la recherche de solutions.

La signature de l'accord de Coopération entre l'Algérie et le UNHCR remonte au 27 septembre 1984. Aujourd'hui le UNHCR accompagne le Gouvernement Algérien dans son programme d'assistance humanitaire aux réfugiés du Sahara occidental (« Sahraoui ») à Tindouf et la prise en charge des réfugiés urbain. Le UNHCR est présent à Tindouf depuis 1994. Conformément à son mandat, le UNHCR fournit une protection internationale aux réfugiés du Sahara occidental et, avec ses partenaires, une aide vitale dans les cinq camps près de Tindouf. Le UNHCR coordonne la réponse humanitaire globale et est actif dans les secteurs de la protection, de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de l'eau (ainsi que l'assainissement et l'hygiène), de l'abri, et des moyens de subsistance.



Une tente familiale d'urgence fournie par l'UNHCR aux réfugiés touchés par de fortes pluies dans les camps de Laayoune, novembre 2015.  
 © copyright UNHCR



Le UNHCR soutient l'Algérie dans la gestion des questions d'asile et la mise en place de mécanismes d'urgence pour accueillir les demandeurs d'asile et réfugiés. Le UNHCR procède à l'enregistrement des demandeurs d'asile ainsi qu'à la détermination du statut de réfugié et intervient dans les cas de détention. Le UNHCR fournit également une assistance ciblée aux réfugiés et aux demandeurs d'asile ayant des besoins de protection spécifiques, et soumet des demandes de réinstallation à une grande variété de pays.

Le UNHCR compte parmi la population sous son mandat les réfugiés du Sahara occidental dans les camps de Tindouf, au sud-ouest de l'Algérie, ainsi que plus de 300 réfugiés urbain et environ 6 000 demandeurs d'asile (dont une grande majorité de syriens) en contexte urbain.

## QUELQUES RÉSULTATS CLÉS ATTEINTS PAR UNHCR EN ALGÉRIE

### Résultats atteints dans la protection internationale des réfugiés urbains :

Enregistrement des réfugiés et **demandeurs d'asile** qui approchent le bureau du UNHCR.

Détermination du **statut de réfugié** (DSR) pour les personnes qui demandent le statut de réfugié.

Soumission de cas de **réinstallation de réfugiés vulnérables** dans des pays tiers.

**Inscriptions scolaires d'enfants** dans le cadre du mandat du UNHCR.

**Interventions en cas de détention.**

Aider les **réfugiés vulnérables** ayant des **besoins spéciaux** (y compris les femmes à risque, les enfants non accompagnés et les personnes exclues de la société).

Activités de **plaidoyer** pour des normes de protection législative élevées.

Fournir une **formation aux partenaires**, aux autorités locales et aux fonctionnaires pour **soutenir le système** national de protection.

### Résultats atteints dans le contexte des réfugiés Sahraouis dans les camps de Tindouf :

Distribution d'**eau potable** pour l'ensemble des réfugiés vulnérables du **Sahara occidental (18L d'eau par personne/par jour)**.

Accès aux **soins de santé primaires** pour l'ensemble des réfugiés du Sahara occidental.

Enfants, femmes enceintes et allaitantes ont reçu un **soutien nutritionnel**.

**100% inscription** des **enfants** réfugiés sahraouis à l'école primaire ; Réhabilitation et construction des écoles.

Réhabilitation des **abris** pour des **personnes** aux **besoins spécifiques** ; fourniture de matériaux de construction aux familles affectées par les inondations au camp de Dakhla après 2015.

**Tentes familiales** traditionnelles Sahraouies fournies **chaque année**.

Les possibilités de **moyens de subsistance améliorés** comme moyen d'accroître l'**autosuffisance** des réfugiés grâce à des formations et à l'appui de projets d'entrepreneuriat lancés par des réfugiés.







## LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL • PAM

Travaillons main dans la main pour qu'il n'y ait plus de faim dans le monde

[www1.wfp.org/countries/algeria](http://www1.wfp.org/countries/algeria)

Le **Programme alimentaire mondial (PAM)** est le plus grand organisme d'aide humanitaire qui lutte contre les problèmes liés à la faim et à la nutrition dans le monde. Il œuvre pour un monde où chaque homme, femme et enfant a accès, en permanence, à suffisamment de nourriture pour mener une vie saine et active. Dans les situations d'urgence, nous dépêchons la nourriture là où elle fait défaut pour sauver les vies des victimes de guerre, de conflits, de crises et de catastrophes naturelles.

Présent en Algérie depuis 1986, le PAM soutient le Gouvernement Algérien en apportant une assistance humanitaire aux réfugiés sahraouis à Tindouf. Le PAM, en collaboration avec ses partenaires, à savoir le Croissant Rouge Algérien, le Croissant Rouge Sahraoui, les agences humanitaires des Nations Unies ainsi que les organisations non-gouvernementales (ONG), déploie tous ses efforts afin de garantir l'accès à la nourriture et éradiquer la malnutrition.

## QUELQUES RÉALISATIONS CLÉS DU PAM EN ALGÉRIE

Depuis 1986, le PAM assure l'accès des réfugiés sahraouis à l'alimentation, l'amélioration de la nutrition et le renforcement de la sécurité alimentaire, ainsi :

Le PAM **distribue** des collations scolaires à plus de **40 000 enfants d'écoles primaires et maternelles** - un investissement pour l'avenir car cela permet de maintenir un **taux de scolarisation élevé**.

Le PAM distribue, mensuellement, **12 500 rations alimentaires** pour couvrir les besoins alimentaires de base des **réfugiés**.

Le PAM aide à **lutter contre la malnutrition et l'anémie** dans les camps en fournissant des **produits nutritionnels spéciaux aux enfants de moins de 5 ans**, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. Ainsi, quelques **22 500 femmes et enfants** bénéficient chaque mois d'un **soutien nutritionnel**.

Le PAM crée des **opportunités économiques** qui **renforcent la sécurité alimentaire** et la résilience dans les camps. Depuis 2017, plus de **60 unités hydroponiques** gérées par des familles de réfugiés, produisent du fourrage frais. Cela a permis d'**améliorer la santé animale** et la production de lait et de viande dans les camps.



Distribution journalière dans les écoles, de lait et biscuits énergétiques pour maintenir un taux de scolarisation élevé des enfants réfugiés sahraouis.  
© copyright PAM



Nations Unies Algérie Ensemble pour un développement durable



Nations Unies Algérie Ensemble pour un développement durable

Distributions mensuelles des vivres pour assurer la sécurité alimentaire des réfugiés sahraouis.  
© copyright PAM





## ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS • OIM

Des migrations ordonnées, sûres et respectueuses de la dignité humaine profitent à tous

[www.iom.int](http://www.iom.int)



Retour volontaire d'une famille congolaise, Alger, 2017.  
© copyright OIM

Fondée en 1951, l'**Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)**, est l'Agence des Nations Unies chef de file dans le domaine de la migration. Elle compte 166 Etats Membres et 8 Etats observateurs et est attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société.

Avec les objectifs de développement durable (ODD), la migration fait, pour la première fois, partie intégrante de la politique de développement. Elle est expressément mentionnée dans la cible 10.7 «Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées », qui apparaît sous l'objectif 10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre».

L'Algérie est, depuis juin 2000, Etat membre de l'OIM et à travers l'ouverture d'un bureau pays à Alger en mai 2016, l'OIM apporte un soutien aux autorités algériennes dans des domaines liés à la migration et envisage ainsi de (i) promouvoir des partenariats avec les acteurs des divers départements gouvernementaux et de la société civile ; (ii) soutenir le Gouvernement Algérien dans le domaine de la récolte de données chiffrées, de statistiques et de recherche afin de développer des politiques et approches programmatiques; (iii) Offrir aux migrants, qui souhaitent retourner volontairement à leurs pays d'origine, la possibilité d'un retour dans des conditions humaines et économiques favorables.



## RÉSULTAT CLÉS :

**L'Aide directe aux migrants:** Dans le cadre de son programme de retour volontaire et l'aide à la réintégration, depuis janvier 2017, le bureau de l'OIM en Algérie a facilité le retour et la réintégration de plusieurs migrants parmi lesquels, une famille angolaise avec 3 enfants en bas âge, 2 jeunes filles camerounaises et 1 ressortissant burkinabè. De plus, **l'OIM en Algérie collabore avec les autorités algériennes** et les bureaux de l'OIM dans les pays d'accueil des ressortissants algériens pour faciliter leur retour et réintégration en Algérie. A ce jour le bureau de l'OIM a facilité le retour de plus de 400 ressortissants algériens, en provenance principalement de pays Européens, et a aussi contribué au soutien à la réintégration de 30 Algériens.

L'OIM a contribué au **regroupement familial** d'une jeune mère algérienne, ses 2 enfants avec le père en Grande Bretagne. L'OIM facilite également les tests ADN qui sont réalisés dans le cadre du regroupement familial en récoltant les échantillons nécessaires qui sont ensuite traités par un laboratoire agréé;

Dans le cadre du programme de **réinstallation des réfugiés** et en coordination avec le bureau du UNHCR en Algérie, l'OIM a contribué aux départs de 30 réfugiés originaires pour la plupart de l'Afrique Subsaharienne, vers le Canada, les Etats-Unis, la France, la Finlande et la Suède. Par ailleurs, en concertation avec le UNHCR, l'OIM a aussi facilité le départ et la prise en charge médicalisée d'un nourrisson et de sa famille ainsi que leur réinstallation en Suède.

L'OIM met en œuvre conjointement avec le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière le projet, « **Prévention et réduction des risques vis-à-vis du VIH et des IST auprès des migrants transfrontaliers à risque en Algérie** ».









---

Nations Unies  
ALGÉRIE

Site web : [www.un-algeria.org](http://www.un-algeria.org)  
Twitter : [twitter.com/UNICALGIERS](https://twitter.com/UNICALGIERS)  
Facebook : [www.facebook.com/unicalgiers](https://www.facebook.com/unicalgiers)